



Pourquoi s'inscrire au Certificat d'Université en Partenariat Patient ?

Le paradigme de la relation entre professionnels de la santé et patients s'est fondamentalement modifié en quelques décennies. D'un modèle traditionnellement paternaliste, il a évolué dans les années 1980 vers une conception de soins « centrés sur le patient », pour en arriver aujourd'hui à la notion de « partenariat de soins ».

L'Université libre de Bruxelles (ULB) a développé au sein de sa Faculté de médecine un modèle innovant de partenariat patient, qui correspond au plus haut degré d'implication des patients dans leurs soins.

Ainsi, le concept de patient partenaire de ses soins et, dans certains contextes, celui d'aidant proche partenaire, s'intègrent dans une philosophie de soins fondée sur la co-construction d'un plan d'accompagnement de soins orienté en fonction du projet de vie du patient.

Dans le modèle de partenariat patient développé par l'ULB, l'expertise de la vie avec la maladie acquise par les patients partenaires et rythmée par les contacts répétés avec les services de santé, est reconnue comme complémentaire aux savoirs des professionnels en matière de soins de santé. En clinique, cette reconnaissance permet aux patients de devenir membres à part entière de leur équipe de soins. Le patient partenaire prend des décisions pour ce qui concerne sa santé à l'issue d'un processus de concertation avec les professionnels pour ce qui concerne ses soins.

Parmi les patients partenaires de leurs soins, certains peuvent devenir des patients partenaires du système de soins et collaborer à des initiatives en matière de qualité des soins, formation des professionnels de la santé et recherche en sciences de la santé. Ces patients partenaires du système de soins sont recrutés et formés suivant une méthodologie développée par le **Bureau du Partenariat Patient de l'ULB** et des outils adaptés pour détecter et accompagner leurs compétences de partenariat. En Belgique, certains services médicaux d'établissements hospitaliers et de maisons médicales se sont déjà lancés dans des initiatives de partenariat patient avec l'aide du BPP de l'ULB pour travailler avec les équipes de soins.

Pour le Bureau du Partenariat Patient de l'ULB, **le terme « partenariat patient » ne relève pas du tape à l'œil, de la cosmétique** : il ne s'agit pas de se servir des patients mais bien **d'initier un changement de la culture des soins en vue d'assurer à la fois le mieux-être des patients et des professionnels de la santé quel que soit leur profil de tâches et de fonctions**. Implanter avec succès le partenariat patient en milieu de soin exige de la rigueur en termes de démarche. Cela nécessite de recourir à une méthode et des outils spécifiques. Ceux-ci sont développés au sein du BPP.

C'est dans cet esprit que la Faculté de Médecine organise le premier Certificat Universitaire en Partenariat Patient (CUPP) au monde. Pour les professionnels de la santé en devenir, récemment diplômés ou déjà expérimentés, il s'agit d'une réelle opportunité pour cerner et développer la dimension du partenariat patient dans la pratique clinique.

Le CUPP propose aux professionnels de la santé physique et mentale, aux gestionnaires en activité, d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à la mise en œuvre et à la pérennisation du partenariat patient dans leur contexte de travail.

Le concept de partenariat patient contribue notamment à répondre aux enjeux actuels de santé publique

La prévalence des maladies chroniques augmente. L'adhésion des patients aux traitements proposés est défaillante. Dans les pays occidentaux, environ 50% des populations sont atteintes d'une maladie chronique. Malheureusement, on constate que presque la moitié des personnes n'a pas d'observance aux traitements.

Le patient partenaire de ses soins

Depuis 2015, des médecins et des infirmières du service de Néphrologie à l'Hôpital Érasme intègrent le partenariat patient à leurs pratiques collaboratives. L'expertise de la vie avec la maladie qu'a développé chacun des patients partenaires du service est une vraie valeur ajoutée pour les professionnels de la santé qui impliquent les patients partenaires dans l'accompagnement de leurs soins et ceci à tous les stades de leur maladie rénale chronique (depuis l'initiation du trajet de soins jusqu'à la préparation à la dialyse et à la transplantation). Les patients partenaires impliqués dans le projet sont identifiés par les professionnels de la santé du service puis recrutés et formés en collaboration avec Monsieur André Néron, Directeur du BPP de l'ULB.

Le patient partenaire du système de soins pour l'enseignement

Depuis 2017, un patient partenaire du service de Néphrologie de l'Hôpital Érasme coanime un cours de pharmacothérapie clinique auprès des étudiants de Master en Faculté de médecine. Les titulaires ont l'intention de généraliser cette approche collaborative à plusieurs séances dédiées à d'autres disciplines médicales ayant trait à des maladies chroniques - et ceci en accord avec les titulaires des Certificats respectifs (endocrinologie-diabétologie, gastro-entérologie, neurologie, oncologie, dermatologie...).

Dans la même perspective, un patient partenaire du service de Néphrologie est invité à coanimer avec les infirmières de la Coordination en soins néphrologiques un cours intégré au programme de la formation infirmière spécifique en Néphrologie (3e cycle). Plusieurs autres patients partenaires porteurs de différentes maladies physiques ou mentales sont également impliqués dans les Séminaires de formation aux pratiques collaboratives incluant un patient partenaire. Ces séminaires sont une étape cruciale dans l'apprentissage des futurs professionnels de la santé.

André Néron
Dan Lecocq
Joëlle Nortier